

8.82.1



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

**Projet de convention concernant la location de l'emplacement
de l'antenne de diffusion de la Société Radio-Canada
dans le parc du Mont-Royal**

RAPPORT CONSULTATION PUBLIQUE

Le 24 novembre 2008

2. Les préoccupations et les opinions des participants

Une soixantaine de participants ont assisté aux séances publiques. La commission a reçu quatre mémoires dont trois ont été présentés publiquement à la séance du 29 octobre. Des citoyens, des groupes d'étudiants, ainsi que deux organismes ont participé à la consultation.

Ce chapitre propose une synthèse de leurs préoccupations et opinions, tel qu'elles ont été exprimées dans les mémoires et dans les commentaires formulés lors des présentations verbales et des séances publiques. L'information a été regroupée sous cinq thèmes :

- Les effets de l'installation sur la santé et la sécurité du public ;
- Les justifications de la présence de la tour sur le mont Royal ;
- L'intégration de la tour dans le paysage du mont Royal ;
- Les revenus de location ;
- L'implication de la Société Radio-Canada.

2.1 Les effets de l'installation sur la santé et la sécurité du public

Plusieurs participants se sont montrés préoccupés par les effets des radiations émises par les antennes de la tour de transmission, sur la santé et la sécurité des usagers du parc et des résidents les plus proches (M. Nicolas Vezeau, doc. 9.1, L 868-874, M^{me} Jeanne Masson, doc. 9.1, L1955-1960). Une participante s'est demandé si les risques encourus seraient expliqués aux personnes qui se promènent à proximité de l'installation (M^{me} Jeanne Masson, doc. 9.1, L1961-1964).

Dans son mémoire, l'organisme Les amis de la montagne s'en remet aux conclusions des experts qui confirment qu'il n'y a pas de danger pour la population. Il recommande, toutefois, le dépôt d'un rapport public annuel, afin de suivre la conformité de l'installation aux normes de sécurité d'Industrie Canada (doc.10.3, p. 3 ; M. François-Xavier Caron, doc. 9.2, L189-194).

Par ailleurs, selon un participant, l'impact environnemental de l'installation ne se limite pas aux effets sur les vues de la montagne ou sur la santé des usagers, il se présente aussi sous la forme de nuisances sonores. En effet, le bruit généré par le système de ventilation de l'installation nuit à la tranquillité et à la beauté de cette section du parc. Il demande à la Société Radio-Canada de remédier à la situation et cela pourrait constituer une exigence à inclure au projet de convention (doc. 10.1).

2.2 Les justifications de la présence de la tour sur le mont Royal

Pour certains participants, la tour est justifiée pour des raisons techniques bien compréhensibles qui la rendent inévitable dans un monde contemporain (doc. 10.3, p. 3 ; doc. 10.4, p. 7). Toutefois, selon Les amis de la montagne, le renouvellement de cette entente qui est le premier à intervenir depuis la création de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal en 2005, devrait être l'occasion de demander à la Société Radio-Canada d'envisager d'autres emplacements pour son installation (doc. 10.3, p. 4).

Des parents en furie

Éducation. Des parents réprovent les abolitions de postes que s'apprête à faire la Commission scolaire de Montréal (CSDM).



MARIE-EVE SHAFFER
m.e.shaffer@journalmetro.com

«On est outré par la quantité», a déclaré hier la vice-présidente aux communications du Comité de parents de la CSDM, Eve Kirlin. Le blâme ne revient pas à la CSDM, mais bien au ministre qui demande des compressions. C'est bien évident que ça allait se traduire par des coupes de postes.

Le conseil des commissaires de la CSDM adoptera ce soir son Plan de l'effectif 2015-2016. D'après le quotidien *Le Devoir*, pas moins de 167 postes seront éliminés. Il est notamment question de secrétaires d'école, de concierges, de psychologues, de psychoéducateurs et de conseillers pédagogiques.

La CSDM a pas voulu limiter l'impact des abolitions de postes qui seront réalisées à la prochaine rentrée scolaire. Des discussions sont toujours en cours sur le sujet, la présidente, Catherine Harel-Bourdon, feradescommentaires à la suite de l'adoption du Plan de l'effectif 2015-2016.

Les parents redoutent les percussions des suppressions de postes sur les enfants, particulièrement celles qui

toucheront des professionnels qui facilitent leur apprentissage. «Ce sont des services qui sont très demandés et pour lesquels il y a une liste d'attente dans certains cas. Et là, on va en enlever», a fulminé M^{me} Kirlin. Cette dernière a aussi évoqué la perte de 25 à 40 postes de direction d'école, qui entraînera une baisse du soutien offert aux enseignants.

Ces inquiétudes sont partagées par Québec solidaire. «On

augmente le nombre d'élèves par classe, les enfants en difficulté, on ne considère plus leur difficulté et la commission scolaire, qui se fait couper des fonds par le ministre, coupe à son tour des psychologues et des conseillers pédagogiques. Je considère que c'est l'abandon de l'école publique par le gouvernement du Québec», a lancé la députée de Gouin, Françoise David. Elle demande à la CSDM de ne pas retrans-

cher les postes qui offrent des services directs aux élèves. «Il me semble qu'il y a une frontière au-delà de laquelle on ne peut pas aller», a-t-elle dit.

La CSDM a convenu avec le ministre de l'Éducation, François Blais, que des recommandations du rapport réalisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton sur la situation financière de la CSDM seront mises en œuvre. Les ressources à la CSDM sont beaucoup plus



Les parents redoutent l'impact sur les enfants des suppressions de postes prévues à la CSDM. / TVS PROVENCER, MÉTRO

Perception

«Le ministre a tout dit. À chaque fois qu'il parle d'éducation, il parle de dépenses. L'éducation n'est pas une dépense. C'est un investissement»

Eve Kirlin, vice-présidente aux communications du Comité de parents de la CSDM

importantes qu'ailleurs. Hier le ministre au cours d'une conférence de presse mêlée de presse. Le ministre a dit qu'il était possible de faire des coupures parce que les ressources seraient dépensées différemment.

Le Comité de parents de la CSDM déplore qu'un rapport financier guide la gestion de la plus grande commission scolaire du Québec. «Ce n'est pas parce qu'une décision est prise du sens sur la ligne de tout le monde, ça veut dire tout le bout d'une feuille Excel qu'on a du sens dans nos décisions», a mentionné Eve Kirlin.

Françoise David souligne que pour sa part que des parents mobilisent pour faire entendre leur voix. «L'idée le ministre de ne pas écouter pas les enseignants ni les commissions scolaires, ça me déçoit», a-t-elle dit. Je pense qu'il va être obligé d'écouter les parents.

Les comités de parents ont plusieurs commissions scolaires - provenant de la région de l'Île de Montréal, de la région de la Montérégie et des Basques - qui se préparent à rencontrer le ministre Blais. Des actions seront menées de plus en plus visibles», a fait savoir Eve Kirlin.